



Institut National Polytechnique
Félix HOUPHOUËT-BOIGNY



ACQUISITION DE MATERIEL ROULANT POUR LE CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN MINES ET ENVIRONNEMENT MINIER (CEA MEM)

Consultation Limitée N° LF 01/INP HB/CEA MEM/23

Septembre 2023

PREFACE

Ce dossier de référence de consultation pour la passation des contrats de travaux reflète les dispositions de l'arrêté 7 du décret n° 2021-909 du 22 décembre 2021 fixant les modalités d'exécution des crédits budgétaires dans le cadre des procédures prévues par le Code des Marchés Publics.

La préparation de ce dossier de référence répond au souci de la Direction des Marchés Publics de mettre à la disposition de ses partenaires des dossiers faciles à élaborer en vue d'exécuter les dépenses selon un mécanisme simplifié qui devrait permettre de réduire les délais de passation des contrats.

L'appropriation de ce dossier par les autorités contractantes permettra à ceux-ci d'élaborer des dossiers de qualité d'une part et de gagner le pari de la célérité, d'autre part.

Le présent dossier de référence pour les fournitures comprend les cinq (05) sections suivantes :

- **section 0 : avis de consultation ou lettre aux candidats consultés ;**
- **section 1 : données d'évaluation des offres ;**
- **section 2 : formulaires ;**
- **section 3 : descriptif des fournitures et services annexes ;**
- **section 4 : contrat type de fournitures en PSL.**

Ce dossier de référence est accessible sur le site Internet de la Direction des Marchés Publics (DMP) : **www.marchespublics.ci**

SECTION 0 : Lettre aux Candidats consultés

Date : / / 20.....

A : (nom et adresse de l'entreprise)

Autorité contractante : **INP-HB / CEA MEM**

Numéro de la consultation : **LF 01/INP HB/CEA MEM/23**

Madame, Monsieur

Le Projet CEA MEM sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats consultés dans le cadre de la consultation portant sur ***l'acquisition de matériel roulant pour le CEA MEM.***

Imputation Budgétaire :

1. L'autorité contractante invite, par la présente lettre, les candidats ci-dessous, inscrits sur la liste des entreprises consultées à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la livraison des fournitures sus cités.

Numéros d'ordre	Fournisseurs	Numéros de compte contribuable	Contacts
1	LBNA GROUP	CC N° 2020214 V	05 44 99 99 97 / 07 59 88 55 68
2	CFAO MOTORS	CC N° 0100432 G	27 21 75 18 00 / 07 09 17 34 62
3	TOP AUTO	CC N° 1333028 X	25 22 42 99 59 / 27 21 35 37 67
4	AFRIC AUTO	CC N° 0100474 J	27 21 75 03 00 / 27 21 75 03 72
5	EMAF	CC N° 9510003 D	07 77 22 07 32

2. Les soumissionnaires consultés peuvent obtenir des informations supplémentaires, **consulter gratuitement ou retirer le dossier physique de consultation à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat du coordonnateur du CEA MEM, Yamoussoukro/INP HB Sud (ESMG), Tel : 07 09 95 18 18 de 7 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes temps universel, les jours ouvrés. Le retrait se fera contre un paiement forfaitaire non remboursable de la somme de vingt mille (20 000) FCFA.**
3. Les offres seront déposées au plus tard le 28 septembre 2023 à 9 heures 30 minutes temps universel dans **la salle de réunion de l'Unité de Coordination du CEA MEM, Yamoussoukro/INP HB Sud (ESMG).** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats le 28 septembre 2023 à 10 heures 00. minutes temps universel à l'adresse ci-après : **la salle de réunion de l'Unité de Coordination du CEA MEM, Yamoussoukro/INP HB Sud (ESMG).**
4. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de validité de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.
5. Dès l'attribution du (des) contrat(s) l'autorité contractante publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra gratuitement à la disposition des soumissionnaires, une copie du rapport d'analyse synthétisé de la Commission d'Ouverture des Plis et d'Évaluation des offres (COPE) ou en délivrera sans frais une copie à leur demande.
6. La présente consultation est soumise aux dispositions du décret n°2021-909 du 22 décembre 2021 fixant les modalités d'exécution des crédits budgétaires dans le cadre des procédures prévues par le Code des marchés publics.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur,

Le Coordonnateur

Prof. YAO K. Alphonse

Section I : Données d'Evaluation des Offres

E0 : INFORMATIONS GENERALES

1. La liste des entreprises sous sanction et/ou exclues de la passation des marchés peut être consultée sur les sites Internet de la Direction des Marchés Publics (DMP) (www.marchespublics.ci) et de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) (www.anrmp.ci).
2. Les candidats reconnus coupables de pratiques frauduleuses sont passibles de sanctions conformément aux dispositions des arrêtés n°118/MPMB du 26 mars 2014 portant modalités d'application des sanctions des violations de la réglementation des marchés publics et n°112/MPMBPE/DGBF/DMP du 08 mars 2016 portant procédures concurrentielles simplifiées. Si des manquements sont avérés, la Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP) de l'autorité contractante concernée doit saisir l'ANRMP. En cas d'inaction de la CPMP, la structure administrative en charge des marchés publics peut saisir l'ANRMP.
3. Les fournisseurs consultés ne peuvent s'associer ni entre eux ni avec aucun autre fournisseur.
4. La langue de soumission est le **Français**.
5. Le contrat étant passé sur prix unitaires, les items doivent être cotés à 100%. Toute offre comportant des items non cotés sera considérée comme non exhaustive et fera l'objet de rejet à l'analyse des offres.
6. Les offres des soumissionnaires doivent rester valides pendant un délai de **90** jours à compter de la date de soumission.
7. Le délai de livraison des fournitures est de : **30 jours**.

Tout délai supérieur au délai administratif proposé par le candidat vaut rejet de l'offre.

8. Afin d'obtenir des **clarifications** uniquement, l'adresse de la personne à contacter auprès de l'Autorité contractante est la suivante :
A l'attention de M : **DJABAKATE El Issiaka**
Adresse géographique : **Yamoussoukro/INP HB Sud (ESMG)**
Boite postale :
Numéro de téléphone fixe et mobile : **07 09 95 18 18 / 01 02 02 60 62**
Adresse Email : djabakateissiaka@gmail.com
9. Une réunion préparatoire est prévue : Non
Une visite du site est prévue : Non
10. Les candidats figurant sur la liste autorisée ne peuvent pas se mettre en groupement ni avec des candidats non autorisés ni avec d'autres candidats figurant sur la liste restreinte.
11. Aux fins de remise des offres, uniquement, l'adresse de l'autorité contractante est la suivante :
À l'attention de M : **DJABAKATE El Issiaka**
Fonction : **Spécialiste en Passation des Marchés**
Localisation précise du bureau : **Yamoussoukro INP HB Sud (ESMG)**
Numéro de porte :
Numéro de téléphone : **07 09 95 18 18 / 01 02 02 60 62**
Adresse Email : djabakateissiaka@gmail.com
Les dates et heure limites de remise des offres sont les suivantes :
Date : 28 /09 / 2023
Heure : 09 Heures 30 minutes.

Outre les originaux des offres (offres technique et financière), le nombre de copie exigé est de **04**.

12. L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse suivante :

Localisation précise du bureau : **Yamoussoukro, INP HB Sud (ESMG)**

Numéro de bureau :

Date : 28 / 09 / 2023

Heure : 10 Heures 30 minute.

13. La Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des offres (COPE) est composée comme suit :

N° d'ordre	Structure	Qualité
1	Coordonnateur du CEA MEM ou son représentant	Président
2	Directeur Financier	Membre
3	Spécialiste en Passation des Marchés	Rapporteur
4	Contrôleur Budgétaire	Membre

E1 : CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES :

1. Documentation exigée : **Oui**

Nature de la documentation :

- **Attestation de régularité fiscale et sociale (exigées à l'élaboration du projet de marché);**
- **Deux (2) Attestations de Bonne Exécution (ABE) pour des marchés similaires d'un montant de 20 millions de Francs CFA ;**
- **Catalogues des fournitures à livrer.**

2. Garantie exigée : **Oui**

Le délai de garantie est de **24 mois (100 000 km)**

3. Les variantes techniques autorisées : **Non**

N.B : un candidat n'est autorisé à soumettre une offre variante que s'il soumet une offre de base. L'autorité contractante ne considérera que les variantes offertes par le candidat ayant soumis l'offre de base évaluée conforme et moins disante.

4. L'autorisation du fabricant requise : **Non**

5. Un service après-vente requis : **Oui**

E3 : ATTRIBUTION

Le contrat sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre exhaustive, évaluée conforme et moins disante dans la limite des seuils des offres anormalement basses et élevées.

Méthode d'évaluation des seuils des offres financières (anormalement basses ou élevées)

- Une offre est dite anormalement basse lorsqu'elle est en dessous de 80% de la moyenne des offres évaluées conformes. Les offres anormalement basses sont systématiquement rejetées ;
- Une offre est dite anormalement élevée lorsqu'elle est au-dessus de 110% de la moyenne des offres évaluées conformes. Les offres anormalement élevées sont systématiquement rejetées.

Les quantités peuvent être augmentées d'un pourcentage maximum égal à : 50 pour cent.

Les quantités peuvent être réduites d'un pourcentage maximum égal à : 25 pour cent.

Section II : Formulaires

F1 : Formulaire de renseignements sur le candidat

F2 : Lettre de soumission de l'offre

F3 : Bordereaux des prix unitaires

F4 : Calendrier de livraison

F5 : Pouvoir habilitant du soumissionnaire

F1 : Formulaire de renseignements sur le candidat

(Le candidat remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre parenthèses. Le tableau ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.)

Date : *(insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre)*

Avis de consultation numéro : **LF 01/INP HB/CEA MEM/23**

1. Nom du candidat : <i>(insérer le nom légal du candidat)</i>
2. Numéro d'Identification des Entreprises : <i>(insérer le numéro du registre de commerce)</i> Date de création de l'entreprise : <i>(Insérer la date du premier RCCM)</i>
3. Boite postale et numéro de téléphone de l'entreprise : <i>(insérer les contacts de l'entreprise)</i>
- 4. Renseignement sur le représentant dûment habilité du candidat : Nom : <i>(insérer le nom du représentant du candidat)</i> Adresse : <i>(insérer l'adresse du représentant du candidat)</i> Téléphone/Fac-similé : <i>(insérer le numéro de téléphone/fac-similé du représentant du candidat)</i> Fonction : <i>(insérer la fonction au sein de l'entreprise ou en rapport avec elle)</i> Adresse électronique : <i>(insérer l'adresse électronique du représentant du candidat)</i>

F2 : Lettre de soumission de l'offre

(Le candidat remplit la lettre ci-dessous pour chaque lot conformément aux instructions entre crochets. Le format de la lettre ne doit pas être modifié. Un timbre fiscal de 1 000 F CFA est requis pour chaque lettre de soumission.)

Date : *(insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre)*

Avis de consultation numéro : **LF 01/INP HB/CEA MEM/23**

À : *(insérer le nom de l'autorité contractante)*

Nous, les soussignés attestons que :

- a) Nous avons examiné le dossier de consultation, y compris l'additif/ les additifs numéros : *(insérer les numéros et date d'émission de chacun des additifs le cas échéant)* ; et n'avons aucune réserve à leur égard ;
- b) Nous nous engageons à livrer les fournitures ci-après conformément au dossier de consultation et au délai d'exécution spécifié à l'article E0.7 des données d'évaluation des offres : *(préciser l'objet de la consultation)*
- c) Le prix total de notre offre, hors rabais offerts à la clause (d) ci-après est de :
 - montant de l'offre en chiffres hors T.V.A. : ...F CFA ; *(insérer le montant)*
 - montant de la T.V.A. en chiffres au taux de 18 % ...F CFA ; *(insérer le montant)*
 - montant de l'offre en chiffres T.T.C :F CFA ; *(insérer le montant)*
 - montant de l'offre en lettres :, Toutes Taxes Comprises. *(insérer le montant)*
- d) Les rabais offerts et les modalités d'application desdits rabais sont les suivants :
(Indiquer en détail les rabais offerts, le cas échéant, s'ils s'appliquent)
(Indiquer aussi en détail la méthode qui sera utilisée pour appliquer les rabais offerts, le cas échéant)
- e) Notre offre demeurera valide pendant la période requise à l'article E0.6 des données d'évaluation des offres à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.
- f) Notre candidature, ainsi que celle de tous sous-traitants ou fournisseurs intervenant en rapport avec une quelconque partie du contrat, ne tombent pas sous les conditions de sanction ou d'exclusion de l'article E0.1 des données d'évaluation des offres.
- g) Nous nous engageons à ne pas octroyer ou promettre d'octroyer à toute personne intervenant à quelque titre que ce soit dans la procédure de passation du marché un avantage indu, pécuniaire ou autre, directement ou par des intermédiaires, en vue d'obtenir le marché.
- h) Il est entendu que la présente offre, et votre acceptation écrite de ladite offre figurant dans la notification d'attribution du marché que vous nous adresserez tiendra lieu de contrat entre nous, jusqu'à ce qu'un marché formel soit établi et signé.

Nom *(insérer le nom complet de la personne signataire de l'offre)*

En tant que *(indiquer la qualité du signataire)*

Signature et cachet *(insérer la signature et apposer le cachet du candidat)*

Ayant pouvoir à signer l'offre pour et au nom de *(insérer le nom complet du candidat)*

En date du : / / 2023. *(insérer la date de signature)*

F3 : Bordereaux des prix unitaires

Date : *(insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre)*

Avis de consultation numéro : **LF 01/INP HB/CEA MEM/22**

Numéro d'ordre	Désignation	Quantités	Montant en chiffres en F CFA	Montant en lettres en F CFA
1	Matériel roulant	1		

Nom du candidat *(insérer le nom du candidat)*

Signature *(insérer la signature)*

F4 : Calendrier de livraison

(En cas de livraisons échelonnées sur une période, l'autorité contractante doit renseigner le présent calendrier de livraison)

Date : *(insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre)*

Avis de consultation numéro : **LF 01/INP HB/CEA MEM/22**

Numéro d'ordre	Désignation	Date de livraison au plus tôt proposée par l'autorité contractante	Date de livraison proposée par le fournisseur
1	Matériel roulant	45 jours	

F5 : POUVOIRS HABILITANT DU SOUMISSIONNAIRE

(À remplir par le soumissionnaire)

Je soussigné M/Mme *(Insérer nom et prénoms et fonction de la personne qui donne procuration)* donne pouvoir à *(Insérer nom et prénoms et fonction de la personne qui reçoit procuration)* pour signer tout document concernant *(Insérer le nom et l'adresse de l'entreprise)* dans le cadre de la consultation numéro..... *(Insérer le numéro de la consultation)* relatif à *(Insérer l'objet de la consultation)*

En foi de quoi je lui délivre la présente habilitation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à le, / / 20....

Signature de la personne qui donne procuration

Cachet de l'entreprise de la personne qui donne procuration

NB : l'acte portant pouvoir habilitant du soumissionnaire doit être rédigé sur papier avec entête du fournisseur. Les signature et cachet ne doivent pas être détachés du texte.

Section III : Descriptif des Fournitures et services connexes

(L'autorité contractante doit insérer le descriptif des fournitures à livrer et les services connexes éventuels)

Numéro d'ordre	Désignation	Descriptifs
1	Matériel roulant	<u>MOTEUR DIESEL 3.0 L</u> Alimentation : Injection directe Carburant : Diesel Cylindrée (cm ³) : 2986 <u>DIMENSION</u> Dimension (L x l x h) en mm : 4695 x 1695x 1980 Empattement (mm) : 2570 Garde au sol (mm) : 195 <u>TRANSMISSION</u> Boîte de vitesse : Manuelle Transmission : 4x2 propulsion <u>POIDS/CAPACITES</u> Capacité réservoir carburant (L) : 70 Poids à vide (kg) : 1885 Garantie constructeur : 100 000 km Nombre de place : 16 Microphone intégré Climatisation d'origine Camera de recul Port USB (Tableau de Bord et cabine) Rideau

N.B : l'autorité contractante doit préciser les caractéristiques techniques de chaque article composant chaque lot. La description technique des articles ne fait pas référence à des marques. L'utilisation des normes est recommandée.

L'autorité contractante doit joindre également le Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) des Fournitures et services connexes éventuels conformément au modèle ci-après :

Formulaire de Devis Quantitatif et Estimatif

Numéros d'ordre	Désignations	Quantités	Unités	Prix unitaires en F. CFA	Prix totaux en F. CFA
1	Matériel roulant	1			
Prix total Hors TVA					
TVA : 18%					
Prix total TTC					

Section IV : Contrat Type de fournitures en PSL

Page de garde du contrat

(Insérer la page de garde éditée à partir du SIGMAP)

OBJET : (insérer l'objet du contrat)

Montant H.T : (insérer le montant hors taxes du contrat) F CFA

T.V.A : (insérer le montant de la TVA sur le contrat) F CFA

Montant T.T.C : (insérer le montant TTC du contrat) F CFA

FOURNISSEUR : (insérer la raison sociale du titulaire du contrat)

Compte contribuable : (insérer le numéro de compte contribuable du titulaire)

Numéro de l'acte d'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier : (insérer le numéro RCCM du titulaire)

Domiciliation bancaire du titulaire : ... (insérer le nom de la banque et le numéro du compte bancaire)

Source de financement : (indiquer la source de financement, budget de l'Etat ou bailleur)

Imputation budgétaire : (indiquer la destination et la ligne ou l'article ou le compte budgétaire)

Année budgétaire : (indiquer l'année budgétaire)

Délai d'exécution :jours (indiquer le délai d'exécution du contrat en nombre de jours)

Sommaire des pièces constitutives du contrat

Pièce 1 : l'acte d'engagement

Pièce 2 : la soumission du fournisseur

Pièce 3 : la notification de l'attribution du contrat au titulaire

Pièce 4 : les clauses du contrat

Pièce 5 : le bordereau des prix unitaires

Pièce 6 : le descriptif des fournitures et services connexes le cas échéant

Pièce 7 : le devis quantitatif et estimatif

Pièce 8 : les pièces annexes, le cas échéant

Pièce 1 : Acte d'engagement

(L'autorité contractante remplit cet acte d'engagement conformément aux indications en italiques)

Aux termes du présent contrat, conclu le .../...../20... *(Insérer la date)*

Entre

- (1) *(insérer le nom légal complet de l'autorité contractante)* _____ de *(insérer l'adresse complète de l'autorité contractante)* _____ (ci-après dénommé l' « autorité contractante ») d'une part,

Et

- (2) *(insérer le nom légal complet du titulaire)* _____ de *(insérer l'adresse complète du titulaire)* _____ (ci-après dénommé le « titulaire »), d'autre part :

Attendu que l'autorité contractante a lancé une consultation pour les livraisons de *(insérer l'objet du contrat)* et a accepté l'offre du titulaire pour la livraison desdites fournitures, pour un montant de *(insérer le montant du contrat)* F.CFA TTC (ci-après dénommé le « montant du contrat ») et dans le délai maximal de *(insérer le délai maximum de livraison des fournitures)*.

IL A ÉTÉ ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :

1. Dans ce contrat, les mots et expressions auront le même sens que celui qui leur est respectivement donné dans les clauses du contrat auxquelles il est fait référence.
2. Les documents ci-après sont réputés faire partie intégrante du contrat et être lus et interprétés à ce titre :
 - a) le présent acte d'engagement ;
 - b) la soumission du titulaire ;
 - c) la notification d'attribution du contrat adressée au titulaire par l'autorité contractante ;
 - d) les clauses du contrat ;
 - e) le bordereau des prix unitaires ;
 - f) le descriptif des fournitures et services connexes le cas échéant ;
 - g) le devis quantitatif et estimatif ;
 - h) les pièces annexes, le cas échéant.
3. Le présent acte d'engagement prévaudra sur toute autre pièce constitutive du contrat. En cas de différence entre les pièces constitutives du contrat, ces pièces prévaudront dans l'ordre où elles sont énumérées ci-dessus.
4. En contrepartie des paiements que l'autorité contractante doit effectuer au bénéfice du titulaire, comme cela est indiqué ci-après, le titulaire convient avec l'autorité contractante par les présentes de livrer les fournitures et de remédier aux défauts de celles-ci conformément à tous égards aux dispositions du contrat.
5. L'autorité contractante convient par la présente de payer au titulaire, en contrepartie des livraisons et services connexes, le montant du contrat, ou tout autre montant dû au titre du contrat, et ce, aux échéances et de la façon prescrites par le contrat.

EN FOI DE QUOI les parties au présent contrat ont fait signer le présent document conformément aux lois en vigueur en Côte d'Ivoire, les jour et année mentionnés ci-dessous.

Pour le titulaire : (insérer la raison sociale)

Date : (insérer la date de la signature)

Signature

*(la signature doit être précédée de la mention
« lu et approuvé »)*

Nom, prénom et fonction du signataire

**Signature valant approbation
autorité contractante**

Date : (insérer la date et la signature)

Signature

Nom, prénom et fonction du signataire

Pièce 2 : Soumission du fournisseur

(L'autorité contractante doit insérer l'original de la soumission du titulaire)

Pièce 3 : la notification de l'attribution du contrat au titulaire

(L'autorité contractante doit insérer une copie de la lettre d'attribution du contrat au titulaire)

Pièce 4 : les clauses du contrat

Articles	Dispositions
1. Intervenants	Nom de l'autorité contractante : Nom du maître d'œuvre : (insérer le nom des intervenants)
2. Lieu de livraison	Les fournitures objet du présent contrat seront livrées à : (indiquer le lieu de livraison des fournitures)
3. Les incoterms	Les termes commerciaux auront la signification prescrite par les Incoterms (version 2010) (disposition à ne pas modifier)
4. Délai de garantie	Le délai de garantie des fournitures est de..... jours (indiquer « Sans objet » ou préciser le nombre de jours le cas échéant)
5. Montant des livraisons	Le montant des livraisons est de : F CFA TTC (insérer le montant du contrat)
6. Modalités de paiement	Les paiements seront effectués sur la base du calendrier ci-après : (indiquer le calendrier de paiement)
7. Impôts droits, taxes	Les impôts, droits et taxes sont exigibles
8. Inspections et essais	(Insérer le cas échéant, la liste des inspections et essais à effectuer par le titulaire à sa charge avant l'acceptation des livraisons)
9. Nature du prix	Le contrat est à prix unitaires
10. Révision des prix	Les prix sont fermes et non révisables.
11. Domiciliation des paiements	Les paiements au fournisseur seront effectués au compte bancaire suivant : (Indiquer le compte bancaire du titulaire)
12. Délai de livraison	Le délai de livraison maximum des fournitures est fixé à : 30 jours La livraison des fournitures et des services connexes sera effectuée conformément au délai ci-dessus ou au calendrier de livraison et d'achèvement proposé par l'autorité contractante et joint en annexe. Ce délai commence à courir à compter de la date indiquée dans l'ordre de service de démarrer les livraisons. L'autorité contractante devra à cet effet, notifier l'ordre de service au titulaire au moins quinze (15) jours ouvrables avant la date de début des livraisons.
13. Prolongation des délais de livraison	(Indiquer les facteurs pouvant entraîner une prolongation des délais de livraison)
14. Seuil de prolongation des délais de livraison ouvrant droit à la résiliation du contrat	(Indiquer le délai cumulé de suspension des livraisons ouvrant droit à la résiliation du contrat.)
15. Force majeure	(Indiquer les cas de force majeure pouvant entraîner l'arrêt des livraisons)
16. Intérêts moratoires	Le taux applicable est le taux d'escompte de la BCEAO majoré d'un point.
17. Pénalités, et retenues	Le contrat sera résilié en cas de non-respect du délai de livraison ou lorsque le montant des pénalités de retard atteint le seuil de 20 % du montant du contrat. Les pénalités de retard sont calculées par application du taux suivant :

Articles	Dispositions
	1/3000ème du montant non révisé du contrat et de ses avenants éventuels par jour calendaire de retard.
18. Avenants	Toute modification au présent contrat doit être effectuée conformément aux dispositions de l'article 15 de l'arrêté n°112/MPMBPE/DGBF/DMP du 08 mars 2016 portant procédures concurrentielles simplifiées.
19. Règlement des différends	Les différends ou litiges nés à l'occasion de la passation, de l'exécution, du règlement ou du contrôle du présent contrat ne peuvent en aucun cas être portés devant la juridiction compétente avant l'épuisement des voies de recours amiables prévus au chapitre III de l'arrêté portant procédures concurrentielles simplifiées. <i>(ces dispositions ne sont pas à modifier)</i>
20. Entrée en vigueur du contrat	Le contrat entre en vigueur dès sa signature par le premier responsable de l'autorité contractante ou son délégué et sa notification au titulaire. Le début d'exécution du contrat est marqué par la date figurant dans la notification de l'ordre de service au titulaire.

Pièce 5 : bordereau des prix unitaires

(L'autorité contractante doit insérer le bordereau des prix unitaires du titulaire)

Pièce 6 : descriptif des fournitures et services connexes le cas échéant

(L'autorité contractante doit insérer le descriptif des fournitures et services connexes le cas échéant)

Pièce 7 : devis quantitatif et estimatif

(L'autorité contractante doit insérer le devis quantitatif et estimatif du titulaire ainsi que le calendrier de livraison)

Pièce 8 : les pièces annexes, le cas échéant

(L'autorité contractante doit insérer les pièces annexes le cas échéant)

Annexe
(A fournir signée avec la candidature, sans modification du texte)

Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale

Intitulé de l'offre ou de la proposition **Acquisition de matériel roulant**(le "**Marché**")

A : Centre d'Excellence Africain Mines et Environnement Minier (CEA MEM) (le "**Maître d'Ouvrage**")

1. Nous reconnaissons et acceptons que l'Agence Française de Développement (l'"**AFD**") ne finance les projets du Maître d'Ouvrage qu'à ses propres conditions qui sont déterminées par la Convention de Financement qui la lie directement ou indirectement au Maître d'Ouvrage. En conséquence, il ne peut exister de lien de droit entre l'AFD et notre entreprise, notre groupement, nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants. Le Maître d'Ouvrage conserve la responsabilité exclusive de la préparation et de la mise en œuvre du processus de passation des marchés et de leur exécution. Selon qu'il s'agit de marchés de travaux, de fournitures, d'équipements, de prestations intellectuelles (consultants) ou d'autres prestations de services, le Maître d'Ouvrage peut également être dénommé Client ou Acheteur.
2. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement, ni de nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, n'est dans l'un des cas suivants :
 - 2.1 Être en état ou avoir fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de sauvegarde, de cessation d'activité, ou être dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature ;
 - 2.2 Avoir fait l'objet :
 - a) D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée dans le pays de réalisation du Marché, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle condamnation, nous disposons de la possibilité de joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette condamnation n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;
 - b) D'une sanction administrative prononcée depuis moins de cinq ans par l'Union Européenne ou par les autorités compétentes du pays dans lequel nous sommes établis, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle sanction, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette sanction n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;
 - c) D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée, pour fraude, corruption ou pour tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché financé par l'AFD ;
 - 2.3 Figurer sur les listes de sanctions financières adoptées par les Nations Unies, l'Union Européenne et/ou la France, notamment au titre de la lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes à la paix et à la sécurité internationales ;
 - 2.4 Avoir fait l'objet d'une résiliation prononcée à nos torts exclusifs au cours des cinq dernières années du fait d'un manquement grave ou persistant à nos obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché antérieur, sous réserve que cette sanction n'ait pas fait l'objet d'une contestation de notre part en cours ou ayant donné lieu à une décision de justice infirmant la résiliation à nos torts exclusifs ;
 - 2.5 N'avoir pas rempli nos obligations relatives au paiement de nos impôts selon les dispositions légales du pays où nous sommes établis ou celles du pays du Maître d'Ouvrage ;
 - 2.6 Être sous le coup d'une décision d'exclusion prononcée par la Banque Mondiale et figurer à ce titre sur la liste publiée à l'adresse électronique <http://www.worldbank.org/debar> (dans l'hypothèse d'une telle décision d'exclusion, nous pouvons joindre à la présente Déclaration

d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette décision d'exclusion n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;

- 2.7 Avoir produit de faux documents ou s'être rendu coupable de fausse(s) déclaration(s) en fournissant les renseignements exigés par le Maître d'Ouvrage dans le cadre du présent processus de passation et d'attribution du Marché.
3. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement ni de nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, n'est dans l'une des situations de conflit d'intérêt suivantes :
 - 3.1 Actionnaire contrôlant le Maître d'Ouvrage ou filiale contrôlée par le Maître d'Ouvrage, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction.
 - 3.2 Avoir des relations d'affaires ou familiales avec un membre des services du Maître d'Ouvrage impliqué dans le processus de passation du Marché ou la supervision du Marché en résultant, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction ;
 - 3.3 Contrôler ou être contrôlé par un autre soumissionnaire ou consultant, être placé sous le contrôle de la même entreprise qu'un autre soumissionnaire ou consultant, recevoir d'un autre soumissionnaire ou consultant ou attribuer à un autre soumissionnaire ou consultant directement ou indirectement des subventions, avoir le même représentant légal qu'un autre soumissionnaire ou consultant, entretenir directement ou indirectement des contacts avec un autre soumissionnaire ou consultant nous permettant d'avoir et de donner accès aux informations contenues dans nos offres ou propositions respectives, de les influencer, ou d'influencer les décisions du Maître d'Ouvrage ;
 - 3.4 Être engagé pour une mission de prestations intellectuelles qui, par sa nature, risque de s'avérer incompatible avec nos missions pour le compte du Maître d'Ouvrage ;
 - 3.5 Dans le cas d'une procédure ayant pour objet la passation d'un marché de travaux, fournitures ou équipements :
 - a) Avoir préparé nous-mêmes ou avoir été associés à un consultant qui a préparé des spécifications, plans, calculs et autres documents utilisés dans le cadre de la procédure de passation du Marché ;
 - b) Être nous-mêmes, ou l'une des firmes auxquelles nous sommes affiliées, recrutés, ou devant l'être, par le Maître d'Ouvrage pour effectuer la supervision ou le contrôle des travaux dans le cadre du Marché.
4. Si nous sommes un établissement public ou une entreprise publique, pour participer à une procédure de mise en concurrence, nous certifions que nous jouissons d'une autonomie juridique et financière et que nous sommes gérés selon les règles du droit commercial.
5. Nous nous engageons à communiquer sans délai au Maître d'Ouvrage, qui en informera l'AFD, tout changement de situation au regard des points 2 à 4 qui précèdent.
6. Dans le cadre de la passation et de l'exécution du Marché :
 - 6.1 Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) destinée à tromper délibérément autrui, à lui dissimuler intentionnellement des éléments, à surprendre ou vicier son consentement ou à lui faire contourner des obligations légales ou réglementaires et/ou violer ses règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.
 - 6.2 Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) contraire à nos obligations légales ou réglementaires et/ou nos règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.
 - 6.3 Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à (i) toute Personne détenant un mandat législatif, exécutif, administratif ou judiciaire au sein de l'Etat du Maître d'Ouvrage, qu'elle ait été nommée ou élue,

à titre permanent ou non, qu'elle soit rémunérée ou non et quel que soit son niveau hiérarchique, (ii) toute autre Personne qui exerce une fonction publique, y compris pour un organisme public ou une entreprise publique, ou qui fournit un service public, ou (iii) toute autre Personne définie comme agent public dans l'Etat du Maître d'Ouvrage, un avantage indu de toute nature, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles.

- 6.4 Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à toute Personne qui dirige une entité du secteur privé ou travaille pour une telle entité, en quelque qualité que ce soit, un avantage indu de toute nature, pour elle-même ou pour une autre Personne ou entité, afin qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte en violation de ses obligations légales, contractuelles ou professionnelles.
- 6.5 Nous n'avons pas commis et nous ne commettons pas d'acte susceptible d'influencer le processus de passation du Marché au détriment du Maître d'Ouvrage et, notamment, aucune pratique anticoncurrentielle ayant pour objet ou pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence, notamment en tendant à limiter l'accès au Marché ou le libre exercice de la concurrence par d'autres entreprises.
- 6.6 Nous-mêmes, ou l'un des membres de notre groupement, ou l'un des sous-traitants n'allons pas acquérir ou fournir de matériel et n'allons pas intervenir dans des secteurs sous embargo des Nations Unies, de l'Union Européenne ou de la France.
- 6.7 Nous nous engageons à respecter et à faire respecter par l'ensemble de nos sous-traitants les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement, en cohérence avec les lois et règlements applicables au pays de réalisation du Marché. En outre, nous nous engageons à mettre en œuvre les mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux lorsqu'elles sont indiquées dans le plan de gestion environnementale et sociale fourni par le Maître d'Ouvrage.
7. Nous-mêmes, les membres de notre groupement, nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, autorisons l'AFD à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la passation et à l'exécution du Marché et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par l'AFD.

Nom : _____ En tant que : _____

Dûment habilité à signer pour et au nom de¹ : _____

Signature : _____

En date du : _____

¹ En cas de groupement, inscrire le nom du groupement. La personne signant l'offre, la proposition ou la candidature au nom du soumissionnaire, le consultant ou le candidat joindra à celle-ci le pouvoir confié par le soumissionnaire, le consultant ou le candidat.